

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1302 Décisions concernant les Ministères.

n° 1302

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 octobre 1962

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1962

Date du numéro
31 octobre 1962

TEXTE INTÉGRAL

M. Youssouf Hassan Gouled. planton de 2° ci, 2° échelon du Cadre Territorial de l'Administration Générale en service aux Travaux Publics est suspendu de ses fonctions pour compter du 10 septembre 1962 pour fautes graves. M. Youssouf Hassan Gouled percevra dans cette position la moitié de sa rémunération et la totalité des prestations familiales. La situation de M. Youssouf Hassan Gouled, qui fait l'objet des poursuites pénales, ne sera définitivement réglée qu'après que la décision rendue par la juridiction saisie soit devenue définitive.